



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté en date du

La ministre de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°95-370 du 6 avril 1995 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques de formation et de recherche du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu l'arrêté du 5 août 2025 fixant les taux de promotion dans les corps du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire pour l'année 2026,

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'adjoint technique de formation et de recherche principal de 1^{ère} classe au titre de l'année 2026 (par ordre alphabétique) :

NOM Prénom	Affectation
BERTILI Jeanne	AgroParisTech
CAMENEN Sophie	AgroCampus Ouest
CORDIER Estelle	ONIRIS
DRUELLE Jean-Marc	Ecole nationale vétérinaire d'Alfort
JACQUET Pascaline	VetAgroSup
MONTERO Maria-Piedad	AgroSup Dijon
RIHN François	Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement
VENET Gary	VetAgroSup

Article 2 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : **12 DEC. 2025**

Pour la ministre de l'Agriculture, de
l'agro-alimentaire et de la Souveraineté
Alimentaire et par délégation,

La cheffe du service
des ressources humaines


Flora CLAQUIN